

S'il est un principe essentiel que les habitants de notre pays doivent illustrer devant le reste du monde, et peut-être pour nous rassurer à cet égard, c'est qu'au Canada la liberté de la personne est sacrée. De nombreux pays, dans une plus grande mesure que d'autres, ont jugé à propos de subordonner les droits de leurs ressortissants au bien de l'État. Ici, où peut-être les droits de la personne à la liberté ont été subordonnés à la compétence des ministères, et où la liberté a été supprimée à cause de l'incompétence de certains ministères—ou bien si l'on peut soupçonner la chose même dans un cas—je suis certain que les députés seront très inquiets et s'empresseront de s'assurer que cela ne peut arriver fréquemment, ou souvent, sans qu'on s'interroge et que le ministère effectue une enquête approfondie.

Dans un pays où notre régime législatif se fonde sur l'axiome qu'il vaut mieux de laisser dix coupables en liberté plutôt que de punir un innocent, il me semble presque incroyable que nous puissions détenir tant de gens en prison, et si longtemps, avec si peu d'explications. Voilà mes remarques préliminaires.

Puis-je déclarer qu'il est cinq heures?

L'hon. M. McIlraith: Je me demande si le comité serait prêt à ne pas tenir compte de l'heure. Les groupes de l'opposition seraient-ils disposés à adopter les crédits provisoires, en ne tenant pas compte de l'heure ou en sacrifiant l'heure consacrée aux mesures d'initiative parlementaire?

M. Winkler: Monsieur le président. . .

M. le président: Qu'on me permette de proposer qu'on examine la question quand M. l'Orateur occupera le fauteuil.

(Rapport est fait de l'état de la question.)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. l'Orateur suppléant: Quand le comité aura-t-il la permission de se former de nouveau, plus tard aujourd'hui ou à la prochaine séance de la Chambre?

L'hon. M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, je me demande si la Chambre voudrait consentir à poursuivre l'étude de la résolution visant les crédits provisoires et du bill qui en découle en vue de les terminer ce soir?

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, un certain nombre de députés de ce groupe ont l'intention de débattre à fond la question soulevée par l'honorable député d'Edmonton-Strathcona et nous nous attendons, à coup sûr, à ce que le ministre y réponde par le détail, parce que nous sommes loin d'être contents, en fait nous sommes profondément mécontents des

réponses que nous avons reçues jusqu'à présent. Je suis donc certain que nous n'en aurons pas fini aujourd'hui, même à six heures monsieur l'Orateur.

L'hon. M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, le point que j'ai soulevé n'a peut-être pas été bien compris. Je ne demandais pas aux députés de renoncer à leur droit de débattre la question assez importante qu'on avait abordée; je me proposais de leur demander s'ils accepteraient éventuellement d'adopter ce bill de subsides provisoires, pour le débattre ensuite—car la question mérite, je suppose, d'être approfondie en détail—lors de l'étude du budget principal ou à tout autre moment qu'on désignerait.

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, comment répondre à cette question à moins d'obtenir du ministre qu'il nous donne une idée de ce que sera cet «autre moment»? Si cet «autre moment» veut dire la semaine prochaine, ou dans quinze jours, nous pourrions y réfléchir; mais si «tout autre moment» signifie en septembre prochain, nous ne pourrions évidemment pas l'accepter.

L'hon. M. McIlraith: Il me semble que nous pourrions prendre des dispositions pour faire d'abord l'appel des crédits du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, monsieur l'Orateur. Je tenais seulement à vérifier s'ils étaient déjà déposés, mais on vient de le confirmer. Nous pourrions donc débattre ce point lors de l'étude des crédits du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, s'ils étaient appelés en premier.

L'hon. M. Churchill: Quand?

L'hon. M. McIlraith: Je ne saurais le préciser davantage, car, le débat sur le drapeau devant commencer la semaine prochaine, il ne convient pas, à mon avis de fixer un jour dès maintenant. Nous avons essayé de toujours faire passer des crédits pour examen—quand l'occasion s'en présentait—et il devient de plus en plus nécessaire de le faire. J'irai même jusqu'à indiquer que les premiers crédits dont on fera l'appel seront ceux du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, si cela convient à tous les députés.

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, le premier ministre a annoncé que nous allions mettre la question du drapeau en délibération lundi prochain et il faudra, en outre, examiner l'amendement de la constitution. Je n'ai nullement l'intention de prendre la parole pendant le débat sur le drapeau, mais je pense qu'un grand nombre de députés le feront. C'est pourquoi il ne sera peut-être pas possible d'aborder la question avant plusieurs semaines. De toute façon, c'est la seule question que je veux commenter, mais je suis